



Pôle pharmacie et politique du médicament

Silvère Dumas
Chef de service du pôle Pharmacie

CHUN: 1833 lits et places (1234 MCO)
(APHM =+95%)

5 établissements : Archet, Cimiez,
Pasteur, St Roch, Tende

5 PUI : Pasteur/Cimiez, Archet, St Roch,
Pharmacie Centrale, Tende,

Pôle Pharmacie = ensemble des PUI

POLE PHARMACIE

PHARMACIE CENTRALE

Chef de service **E. PEROUX**

ACHATS /APPRO

- Médicaments : **E. PEROUX**
- DMS/DMI : **K. ACHACH**
C. VIEVILLE

LABORATOIRE
PREPARATIONS
J.KARCHEN

PHARMACIE ARCHET

Responsable
R.COLLOMP

Dispensation

R. COLLOMP

Essaiscliniques
/Rétrocessions

S. PUGLIESE

Préparations
chimiothérapies

S. RUITORT

Dispensation et anti-
infectieux

F. LIEUTIER (0,4)

Assistant spéc.

T. DANTIN

N. RETUR

A. BOUVET (0,5)

J. DUQUESNE

Radiopharmacie

C. GRANGEON

S. DUMAS Responsable Pôle
O. ROBINI Cadre
G. BIAGIOLI Assistant gestion

Directeur
Référent
M. LECARDEZ

PHARMACIE ST ROCH

Responsable
S. LEONARDO

Assistante spécialiste
D. VIARD

PHARMACIE TENDE

Responsable
M. MILANO

PHARMACIE PASTEUR

Chef de service
S. DUMAS

Dispensation

C. JACOB

LH. HENG (0,6)

F. LIEUTIER (0,2)

Essais cliniques

J. KARCHEN

N. DADOUN (0,5)

Assistant spécialiste

C. BOCZEK

A. BOUVET (0,5)

Maison d'arrêt

N. DADOUN (0,5)

POLE PHARMACIE:

Effectif total en ETP: 112,5 (+ 2,4 UCSA)

PM: 30,6

- PH = 11,2

- Assistants spécialistes: 6

- Praticiens attachés: 13,4 (« absence »
d'internes)

Internes: 1

PNM: 82

- Préparateurs: 44 (4 cadres compris) +2,4 UCSA
(délivrance nominative sur tous les lits)

- Administratifs: 17

- Manutentionnaires/Entretien: 21

5 PUI mais:

Transversalité et mutualisation d'activités:

- Comedims
- Achats/Approvisionnements
- Appro des US en DM/DMI par phcie centrale
- Préparations et Chimiothérapies
- Anti-infectieux
- Gaz médicaux
- Assurance Qualité
- Garde

Sous commission de la CME.

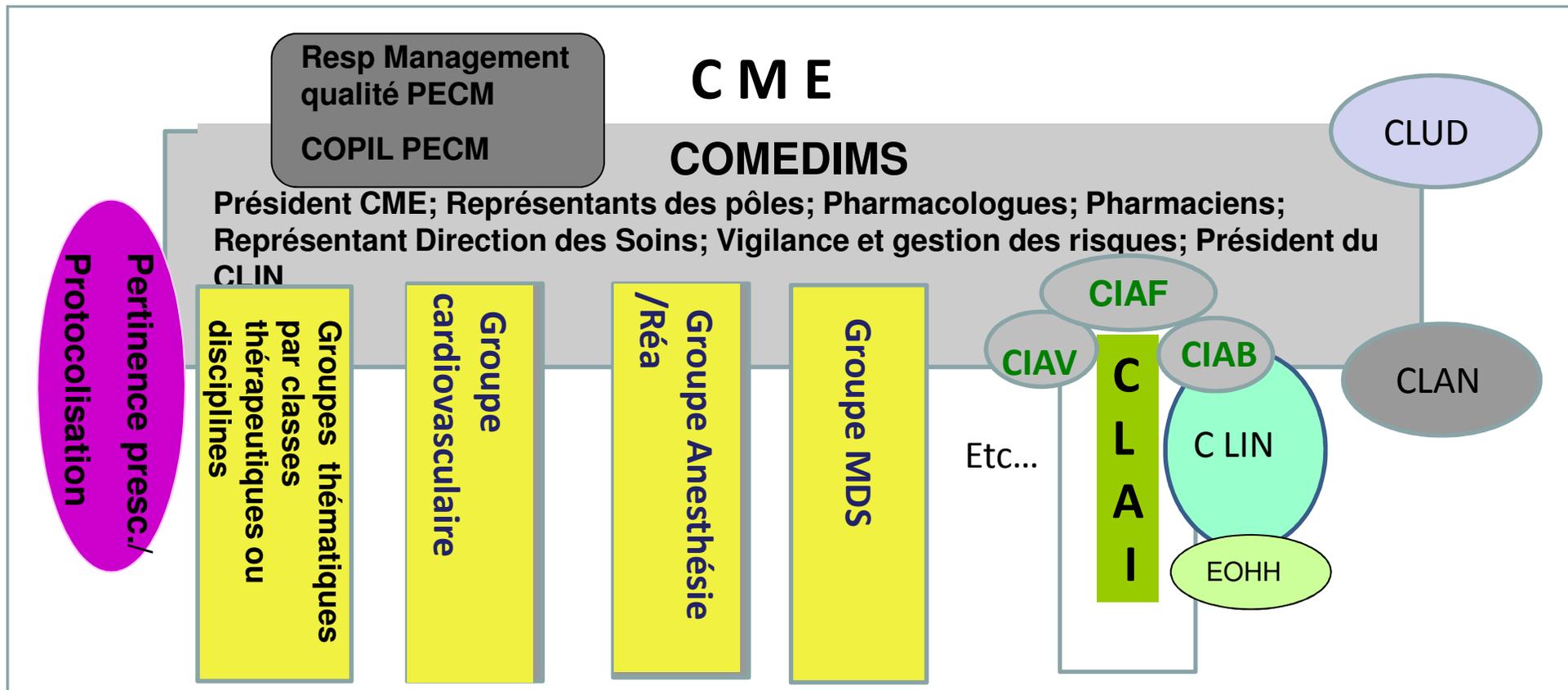
1 Comité Plénier

- des représentants de chaque discipline
- politique du médicament
- analyse des consommations et des dépenses
- 2 à 3 réunions /an

Des groupes thématiques animés par un duo médecin/pharmacien pour les médicaments et idem pour les DMS

Rôle:

- Défnition des besoins et référencement des produits
- Défnition du périmètre d'utilisation des produits référencés (indications, prescripteurs autorisés ...)
- Protocolisation : ordonnances spécifiques, recommandations
- Interfaces avec CLIN, CLUD, CLAN



Politique du médicament; contrat de bon usage; règles et modalités de prescription; arbitrage

Définition des besoins; stratégies thérapeutiques; préparation des marchés; protocollisation; bon usage

Cellules interventionnelles: aide à la prescription (avis d'expert); référentiels; reco; formations

CLAI: Stratégie de lutte anti-infectieuse; coordination des cellules interventionnelles

GAZ MEDICAUX

La commission des gaz médicaux est un des groupes thématiques.

Un référent pharmacien : C. Jacob

En duo avec un anesthésiste-réanimateur :

Pr M. Raucoules

Commissions DM

D1	Anesthésie Réanimation - Dialyse - Digestif
D2	Cardiologie - Radiologie - Chirurgie vasculaire
D3	Chirurgie - Drapage - Gants - Vidéo-chirurgie
D4	ORL - Urologie - Gynécologie - Neurochirurgie - Endoscopies
D5	Orthopédie
D6	Pansements - soins

FOCUS SUR LA LUTTE ANTI-INFECTIEUSE

La Commission de Lutte Anti-Infectieuse (CLAI)

Membres:

Pdt CME ou représentant
Pdt CLIN ou représentant
Pdt COMEDIMS ou représentant
Infectiologues
Responsables des cellules opérationnelles
Référents anti-infectieux des pôles

Organisation:

Coordonnateurs
3 Réunions /an

Missions:

Conseiller la CME dans « *la gestion globale et coordonnée des risques visant à lutter contre les infections associées aux soins et à prévenir et traiter l'iatrogénie et les autres événements indésirables liés aux activités de l'établissement* » *décret CME 30 avril 2010*

Elaborer la stratégie globale de la lutte anti infectieuse : « gestion globale du risque a priori et a posteriori » en intra CHU et avec les partenaires régionaux

Coordonner et suivre les actions des structures opérationnelles (CIAB, CIAF, CIAV)

Etablir un rapport annuel activité à inclure au bilan annuel CME

CIAB CIAF CIAV

Missions des cellules opérationnelles :

Mise en oeuvre stratégie de la CLAI, proposition des plans d'action et suivi

- **Avis d'expert** au quotidien sur prescriptions d'antibiotiques ciblés, d'antiviraux et d'antifongiques tarifiés en sus
- Elaboration et diffusion de **recommandations** sur la prise en charge du patient infecté et le Bon Usage des anti-infectieux
- Actions coordonnées de **formation continue** et d'information auprès des professionnels de santé
- Participation aux démarches **EPP/DPC**, proposition de programmes de DPC
- Bilans annuels>>>**Rapport d'activité** de la Coordination anti infectieuse

CELLULES OPERATIONNELLES

CIAB, CAV, CIAF

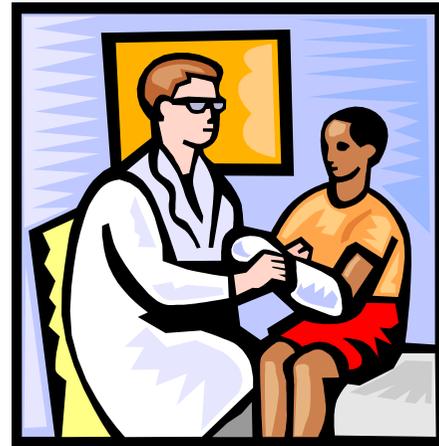
Pharmacien

- Dispensation nominative antibiotiques et antifongiques
- Alerte
- Indicateurs nationaux SHA et DDJ antibiotiques



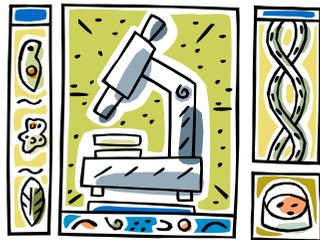
Infectiologues itinérants

- Approche diagnostique et thérapeutique à la demande du
- prescripteur
 - pharmacien
 - biologiste



Biologiste

- Documentation microbiologique
- Alertes BMR
- Tableaux de bord écologie locale
- Conseil et intervention d'expert



Pharmacologue Pharmacovigilance

- Dosages anti-infectieux
- Iatrogénèse des anti-infectieux
- Conseil d'expert



Hygiéniste

- Respect des règles d'hygiène, des protocoles BMR, suivi des ISO

LES ACHATS

Les règles:

- Définition des besoins en Comedims → allotissement
- Faire jouer la concurrence +++
- Ne pas multiplier les références
- Tout produit référencé fait l'objet d'un marché

Chiffre d'affaire total: 76,4 M€
(APHM 183 M€ +139%)

- Médicaments: 51 M€ (2200 réf)
(dont 15,8M€ rétrocessions)
(APHM =109 M€ +113%)

- DM: 14,4M€
(APHM 41M€ +185%)

- DMI: 10,9M€
(APHM 33 M€ +203%)

Les marchés en 2012:

1228 marchés (dont 117 Mapa : 35 méd et 35 et 82 DM)
dont 24% UniHa

Médicaments : 468 dont 271 UniHA (58% et
47% en valeur)

DM : 760 dont 20 UniHA (2,6%)

Durée des marchés :

1 an reconductible 3 fois pour les médicaments

1 an reconductible 2 fois pour les DM

La DISPENSATION DES MEDICAMENTS

Analyse des prescriptions par les pharmaciens (accès au dossier patient clinicom) 18000 avis pharmaceutiques écrits/an
Délivrance individuelle des médicaments

Plusieurs supports de prescription:

- « tickets » en voie de disparition car retranscriptions infirmières et absence de connaissance du traitement complet du patient

- PPA= document unique de Prescription, Planification, Administration

Supprime les retranscriptions et permet au pharmacien la connaissance du traitement complet du patient

- Ordonnances spécifiques (produits sensibles et Liste en sus)

- Logiciel ORBIS 470 lits depuis novembre 2012

Logiciel Chimio

Logiciel Pharma (rétrocessions)

PPA V2

PRESCRIPTION / PLANIFICATION

CHU de Nice - CDS

Intitulé et N° UF : _____ Discipline : _____
Médecin responsable du patient : _____
Poids : _____ Atcd allergie : _____

D = date - d = dosage - p = parologie - pr / sign

Médicament	D :									STOP LE :

D = date - d = dosage - p = parologie - pr / sign

UF	Médicament	D :								STOP LE :
Nom										
Prénom										
Qdél. d :	forme voie									
UF	Médicament	D :								
Nom										
Prénom										
	forme voie									

D = date - d = dosage - p = parologie - pr / sign

UF	Médicament	D :								STOP LE :
Nom										
Prénom										
Qdél. d :	forme voie									
UF	Médicament	D :								
Nom										
Prénom										
	forme voie									

D = date - d = dosage - p = parologie - pr / sign

ADMIN

D :	D :	D :

Etiquette Patient
Validation pharmaceutique

ORDONNANCE D'ANTIBIOTIQUES CHU de NICE

Date : Nom du Prescripteur :

Service : UF n° : Signature :

Poids du patient : Renouvellement de dotation : Oui Non

Traitement : Début Poursuite Modification

Bactériémie : Oui / Non Site de l'infection :

Infection : Commentaire Nosocomiale

Prescription : Probabiliste Germe (s) suspecté (s) : Documentée

Avis de la CIAE dans les 48 heures pour les molécules en italique Non intervenant CIAE :

Famille	ANTIBIOTIQUE	Posologie journalière	Voie d'adm°	Durée (j)	Coût moyen / jour cat°	Q délivrée
PENCILLINES	CLAMORYL® AMOXICILLINE	X	inj. p.o.		3g (n°=2,0) p.o.=0,37	
	AUGMENTIN® AMOXICILLINE / AC CLAVUL	X	inj. p.o.		3g (n°=1,8) p.o.=0,6	
	OXACILLINE	X	inj. p.o.		4g (n°=4,3) p.o.=1,5	
	CLAVERTIN® TICARCILLINE / AC CLAVUL	X	inj.		1,5g (n°=3)	
	PIPERACILLINE	X	inj.		2,3g=7	
	<i>TAZOCILLINE® PIPERACILLINE / TAZOBACTAM</i>	X	inj.		1,2g=7,4	
CERHALOSPORINES	CEFOTAXIME	X	inj.		3g=1,6	
	CEFTRIAXONE	X	inj.		2g=0,5	
	CERTAZIDIME FORUM®	X	inj.		4g=4,3	
	CEFPODOXIME ORELOX®	X	p.o.		400mg=1,1	
	CEFDIME OROKEN®	X	p.o.		400mg=1	
	CERAPAGE AERPEL®	X	inj.		4g=7,1	
FLEUDES ET	<i>LEVAFLOXASOL® CLASIFLOXASOL®</i>	X	inj.		3g=17	
	LEVAFLOXASOL® DIVAJOL®	X	inj.		2g=36	
	LEVOPROXASOL®	X	inj.		4g=10	
	AZITROCOMAN AZACTAM®	X	inj.		1g=6	
AZL	ERYTHROMYCINE	X	inj. p.o.		3g (n°=2,0) p.o.=1,6	
	ROXITHROMYCINE RULID®	X	p.o.		1g=0,3	
	SPIRAMYCINE ROVAMYCINE®	X	inj. p.o.		1g (n°=4,384) 20,8 p.o.=1,3	
FQ	CIPROFLOXACINE CIPLOX®	X	inj. p.o.		1g (n°=40) 2g=6 p.o.=0,1	
	OFLOXACINE OFLOXET®	X	inj. p.o.		1g (n°=10) 2g=2,1 p.o.=0,6	
	LEVOPROXACINE LEVOPROX®	X	inj. p.o.		1g (n°=10) 2g=1,1 p.o.=1,1	
AO	<i>MOXIFLOXACINE MOXOX®</i>	X	p.o.		400mg=3	
	AMIKACINE	X	inj.		2g=3,8	
	GENTAMICINE	X	inj.		110mg=0,6	
GP	TOBRAMYCINE	X	inj.		115mg=3,1	
	VANCOMYCINE	X	inj.		3g=20	
	<i>TEICoplanid® TARGOCEL®</i>	X	inj.		400mg=6	
AUTRES ANTI-BIOTIQUES	AC FUSIDIQUE* FUCILINE®	X	inj. p.o.		750mg=6	
	CLINDAMYCINE DALACINE®	X	inj. p.o.		1,5g=7,5 p.o.=1,5	
	COTRIMOXAZOLE BACTRIM®	X	inj. p.o.		1,5g (n°=3,8) p.o.=0,4	
	<i>DAPTOMYCINE CUSCEL® (RICE)</i>	X	inj.		500mg=2,8	
	<i>ISONIAZIDE* ISONIZOL®</i>	X	inj.		1,5g=3,3	
	<i>LINEZOLIDE ZYVOLE®</i>	X	inj. p.o.		600mg=1=2,7	
	METRONIDAZOLE FLAGYL®	X	inj. p.o.		1,5g (n°=1,1) p.o.=0,6	
	PRETINAMYCINE PYOSTACINE®	X	p.o.		6g=4,5	
RIFAMPICINE* Rifedno® inj Rifectan® gel	X	inj. p.o.		1,5g=2,3 p.o.=2,3=0,6		
TIGECYCLINE TYGACIL®	X	inj.		1,25mg=0,8		

* Antibiotiques à n'utiliser qu'en association

Avis
pharmaceutique
écrit

Les
propositions de
substitution
sont validées
en Comedims

Microsoft Access - [R. 6 essai trace]

Fichier Edition Affichage Insertion Format Enregistrements Outils Fenêtre ?

Tapez une question

CHU DE NICE - POLE PHARMACIE - PHARMACIE PASTEUR

Date : 11/06/2013

AVIS PHARMACEUTIQUE N° 20402

Service de soins : 2210 Néphro A1er Tel 37928-Fax 38752

Pour le Patient :

Nous avons reçu la prescription de :

LERCAN (LERCANIDIPINE) 10mg cp pellic séc; 20mg cp pellic

Nous vous informons que ce médicament n'est pas inscrit au livret thérapeutique du CHUN.
Un autre médicament vous est délivré après avis de la COMEDIMS
Mais il ne doit être administré qu'après accord et modification de la prescription médicale dans le dossier patient.

Le Pharmacien BOCZEK C.

Une nouvelle prescription médicale est nécessaire.
Faxer la nouvelle prescription au 37694 avant 16h30 pour une dispensation et livraison par la caisse de pharmacie de ce jour. L'original est à conserver dans le dossier patient.

Il vous est rappelé :

Reservé à la nouvelle prescription médicale

Les dihydropyridines référencés au CHUN :	Nom de spécialité ou DCI du nouveau médicament prescrit :
LOXEN (NICARDIPINE) LP 50 mg gélule	Dosage :
AMLOR (AMLODIPINE) 5mg gélule	Voie d'administration :
	Posologie :
	Médecin : Nom et signature

Traitement personnel

!!!! Uniquement en ABSENCE DE SIMILAIRES THERAPEUTIQUES DISPONIBLES AU LIVRET THERAPEUTIQUE et de la NECESSITE DE POURSUIVRE LE TRAITEMENT PERSONNEL DU PATIENT.

RAPPEL : L'autorisation du traitement personnel n'est pas destiné à initier un traitement non référencé au CHU

Impression Note en cours Retour Accueil Quitter

Enr : 8 sur 16627

démarrer BOCZEK CH... P:\CR_2420... 3 Microsoft Ex... Clinicom - [H... Microsoft Ex... Avis lercan... FR 09:30

ACTIVITE

DISPENSATION 2012

Dispensation nominative aux hospitalisés: 1 168 000 lignes

Dispensation en essais cliniques : 21 956

Rétrocessions: 22 400

PREPARATIONS: en 2012

Chimio injectables : 22 700

Nutrition Parentérale: 4 974 poches (Adulte+Pédiatrie)

Préparations magistrales: 568

Préparations hospitalières : 383 lots

ASSURANCE QUALITE

- **une commission qualité risque** pour le pôle: la QREPP (procédures etc...) et
- **un responsable** qualité (R. Collomp)
- **un référent** qualité dans chaque PUI

Le management de la PECM: quatre têtes

- le responsable de la gestion des risques
- la directrice de la qualité et du parcours patient
- le RAQ du pôle pharmacie
- un médecin

Formation - Enseignement Recherche

- **FORMATION – ENSEIGNEMENT (200 h/an)**

Pharmaciens – Préparateurs ; Chimiothérapie

IFSI – Fac Médecine – Master Ingénierie Système de santé

- **RECHERCHE: LABORATOIRE 2SP** R. Collomp

SOINS PHARMACEUTIQUES & SANTE PUBLIQUE

Technologique : RFID

Environnement : Santé Environnement ; Vie au Zénith,
Déchets (DASRI), qualité de l'air

LES PROJETS EN COURS

- 3 PUI au lieu de 5
- Une UCAA (marchés et commandes)
- Livraisons des médicaments par les fournisseurs dans les PUI
- Inchangé pour le DM
- Informatisation prescription (Orbis) et WMS (Copilote)
- Stockeurs
- Robotisation de la délivrance nominative